



Extrait du Union des Forces de Progrès

<http://ufpweb.org/fr/spip.php?article1999>

L'ambassadeur d'Allemagne à Nouakchott : la coopération entre l'Union Européenne et la Junte est à présent gelée



Date de mise en ligne : jeudi 26 mars 2009

Union des Forces de Progrès

Dans une déclaration relayée par le journal « El Emel » d'aujourd'hui, l'ambassadeur d'Allemagne, Monsieur Ebarhard Schanze, dont le pays représente les intérêts de la République Tchèque qui préside l'Union Européenne, affirme que les consultations prévues par l'article 96 de l'Accord de Cotonou, engagée entre l'UE et la Mauritanie, sont closes depuis le 18 février dernier sans qu'aucun accord n'ait été obtenu. L'Union Européenne va signifier ces jours-ci, à la Junte mauritanienne, le gel de l'ensemble de la coopération entre les deux parties. L'ambassadeur souligne, par ailleurs, la détermination du Commissaire au Développement, Louis Michel, à faire jouer toutes les clauses de l'Accord de Cotonou.

L'ambassadeur exprime ses regrets devant l'incapacité des Mauritaniens à faire éviter à leur pays les sanctions internationales.

On rappelle que l'Union Européenne avait donné, à la suite d'un premier tour de consultation, un délai de deux mois à la Junte pour apporter des éléments de justification au renversement de l'ordre constitutionnel en Mauritanie et à la violation des « éléments essentiels » de l'Accord de Cotonou. La Junte avait utilisé ce délai et d'autres qui suivront pour essayer de consolider son coup d'Etat et mater son opposition.

Pour consulter l'Accord de Cotonou et notamment ses deux articles 9 et 96, suivre [le lien](#)

for-mauritania

<!-- google_ad_client = "pub-9841313673627924"; /* 468x60, date de création 29/12/08 */ google_ad_slot = "0052188781"; google_ad_width = 468; google_ad_height = 60; //-->